

Dernière mise à jour le 21 décembre 2020

# La BCE autorise de nouveau les banques à verser des dividendes

Au début de la pandémie, la BCE (Banque Centrale Européenne) avait adopté une recommandation de gel des dividendes et rachats d'actions. Dividendes bancaires La BCE a décidé, le mardi 15 ...

## Sommaire

- Dividendes bancaires
- Un retour limité
- A noter
- Les recommandations

Au début de la pandémie, la BCE (Banque Centrale Européenne) avait adopté une recommandation de gel des dividendes et rachats d'actions.

## Dividendes bancaires

La BCE a décidé, le mardi 15 décembre, de laisser les banques de la zone euro verser des dividendes limités, ou à procéder à des rachats d'actions.

Il est vrai que depuis le début de la crise du coronavirus, ce type d'opérations n'avaient plus lieu, puisqu'elles étaient « gelées ».

Pour autant, cet assouplissement se fera sous conditions.

Elle autorise les banques à verser de nouveau des dividendes et rachats d'actions, s'ils restent inférieurs à 15% de leurs bénéfices cumulés des années 2019 et 2020.

Avec un second paramètre : Elles devront disposer de fonds propres suffisants.

La zone euro, s'attend à une augmentation des impayés dans les prochains mois avec une possible vague de prêts non remboursés à hauteur 1 400 milliards d'euros.

## Un retour limité

Avant toute opération, il faudra « discuter de la pertinence du niveau de distribution prévu » avec le superviseur européen.

### A noter

Il est de bon ton d'éviter de distribuer des dividendes intérimaires sur les bénéfices réalisés en 2021.

## Les recommandations

En précisant ainsi, la BCE reconnaît "la réduction de l'incertitude dans les projections macroéconomiques".

Des projections qui anticipent pour 2021 un retour de la croissance du PIB en zone euro.

Et la BCE d'ajouter : « Cette recommandation révisée vise à préserver la capacité des banques à absorber des pertes et à prêter pour soutenir l'économie. »

C'est donc un retour aux dividendes, limité et sous contrôle.

La BCE invite aussi « les autorités nationales de surveillance à appliquer la même approche aux banques moins importantes placées sous leur surveillance directe ».

Ces mesures s'appliqueront jusqu'en septembre 2021.

Pour autant, la BCE « invite à la prudence en pleine pandémie du coronavirus. »